



Systeme d'alarme lumineux
destiné aux personnes sourdes et malentendantes.





Dans les Établissements recevant du public les personnes malentendantes ne peuvent pas percevoir le son de l'alarme incendie

La société [Accessens](#) a inventé conçu et commercialise le tout premier système de flash sans fil sécurisé afin d'assurer à ce public la même sécurité que pour les autres visiteurs.





LÉGISLATION INCENDIE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte N°12.

Arrêté du 24 septembre 2009

portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

NOR : IOCE092222OA

Dans l'article MS 64, il est créé un troisième paragraphe ainsi rédigé :

« §. Un signal sonore doit être complété par un dispositif destiné à rendre l'alarme perceptible en tenant compte de la spécificité des locaux et des différentes situations de handicap des personnes amenées à les fréquenter isolément. »

Les principaux textes



- **Loi "Handicap" 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

DES TEXTES D'APPLICATION POUR LES ERT

Décret n°2011-1461 du 7 novembre 2011 relatif à l'évacuation des personnes handicapées en cas d'incendie dans les lieux de travail (obligation, hors cas d'exemption, d'implanter des espaces d'attente sécurisés ou des espaces équivalents)
Décret n°2009-1272 du 21 octobre 2009 relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés : le système d'alarme sonore doit être complété par un ou des systèmes d'alarme adaptés aux handicaps des personnes employées dans l'entreprise

Décret 2009-1119 du 16 septembre 2009 relatif aux conditions d'évacuation dans les ERP et aux dispositions de sécurité relatives aux IGH. Modifie le code de la construction, prenant en compte : - les différentes situations de handicap pour l'accessibilité et l'évacuation des bâtiments (R123-3, R123-22, R123-48, 123-51) - la notion d'évacuation différée (R123-4) - les espaces d'attente sécurisés (R123-7) Arrêté du 24 septembre 2009 modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP. Création à chaque niveau d'espaces d'attente sécurisés, identifiés au moyen d'un balisage spécifique (GN8, CO58, CO59) ou de solutions équivalentes (CO57) Installation d'un équipement d'alarme tenant compte des différentes situations de handicap des personnes amenées à les fréquenter isolément (GN8, MS64)

Ad'AP : Ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014



PRÉCONISATIONS



Dans le Document BP P 96 -101 version 2 intitulé

« **Accessibilité aux personnes handicapées ,**

Référentiel de bonnes pratiques sur l'évacuation des personnes en situation de handicap dans les établissements recevant du public »

Afnor précise les modalités de mise en œuvre des systèmes de flash dans les lieux où une personne peut se trouver isolée dans les ERP (établissements recevant du public) et cite cette solution prioritaire pour répondre à l'exigence de la loi.



5 RAISONS DE S'ÉQUIPER

🌀 Installation simple : sans travaux et sans câbles !

Chaque bloc individuel est fixé par deux vis.

La pose est rapide et sans aucune interruption d'activité durant la mise en place des systèmes.

🌀 Souplesse d'utilisation

C'est un système auto alimenté et indépendant du réseau du Système de Sécurité Incendie (SSI).

Donc pas besoin de changer le SSI.

🌀 Modularité

Système évolutif qui donne la possibilité par la suite d'ajouter, de déplacer ou de supprimer des blocs TLA.

🌀 Fiabilité

Complètement gérable depuis un ordinateur ou un smart phone, le logiciel assure un contrôle constant et précis de toutes les fonctions de transmission et d'état du système dans son ensemble. Un rapport immédiat des incidents avec alerte du centre sécurité SSI de l'établissement est transmis aux responsables de la Sécurité.

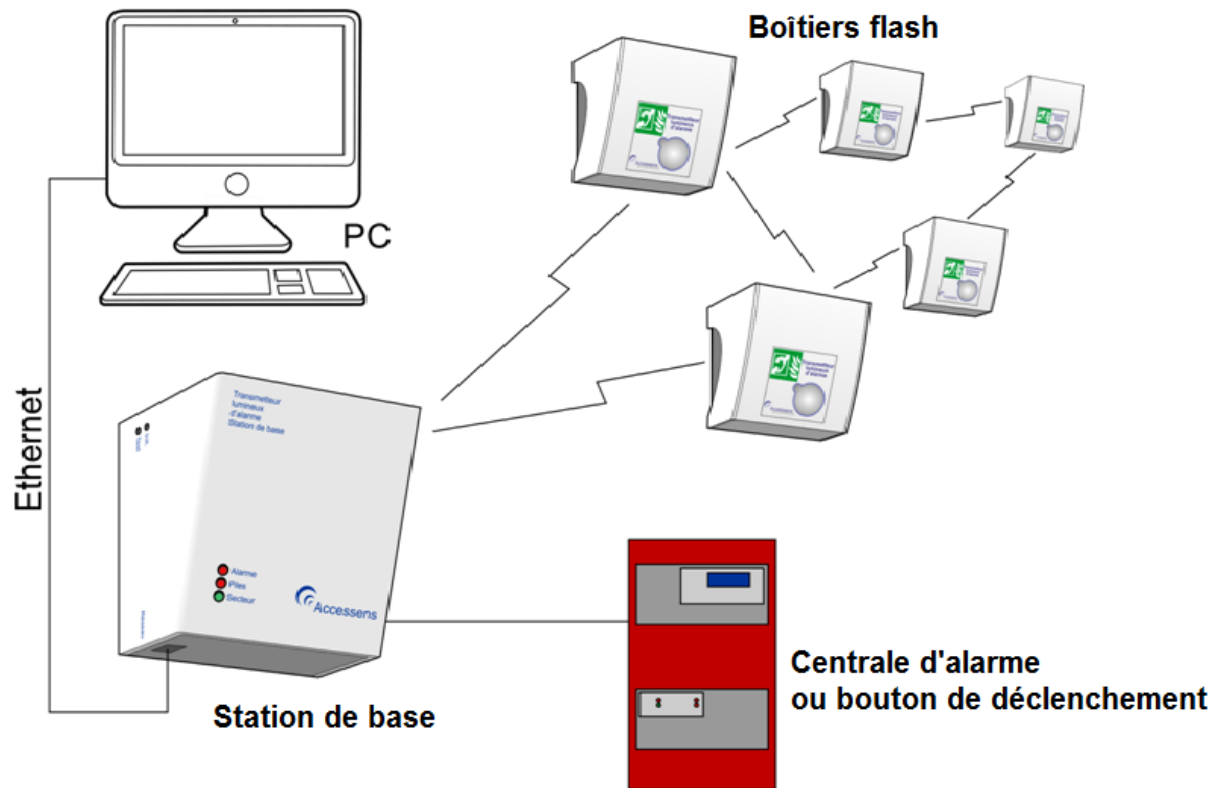
🌀 Polyvalence

Système par flash, communicant et indépendant.

Évolutif, il permettra dans le futur de greffer des applications complémentaires spécifiques.



FONCTIONNEMENT





LOGICIEL DE CONTRÔLE

flash - pvbrowser 4.7.5

File Edit View Help

Stations

| | Etat | Batterie | Réception | Route | | Emis | Perte |
|---|-------------|----------|-----------|-------|-----|------|-------|
| 0 | ● Connectée | 4.04 V | -- | 0 | < > | | |
| 1 | ● Isolée | 0.00 V | -- | X | < > | | |
| 2 | ● Isolée | 0.00 V | -- | X | < > | | |
| 3 | ● Connectée | 4.34 V | 59 % | 0 | < > | | |
| 4 | ● Connectée | 4.49 V | 56 % | 0 | < > | | |
| 5 | ● Connectée | 4.45 V | 31 % | 0 | < > | | |
| 6 | ● Isolée | 0.00 V | -- | X | < > | | |
| 7 | ● Connectée | 4.47 V | 36 % | 0 | < > | | |
| 8 | ● Connectée | 4.45 V | 42 % | 0 | < > | | |
| 9 | ● Connectée | 4.41 V | 35 % | 0 | < > | | |

● 8
● 0
● 0

Accessens

Test flash

Flash : VIRTUEL

mask1



UNE SOLUTION MODULABLE POUR LES HÔTELS



Des chambres rapidement équipées:

- ☞ Pour une plus grande souplesse d'utilisation, cette valise permet de ranger six éléments de flash complémentaires à une installation fixe.
- ☞ Disposés dans cette valise les boîtiers sont désactivés et n'apparaissent plus dans le réseau des transmetteurs d'alarme, il suffit de les sortir de leur logement en mousse pour qu'ils soient immédiatement fonctionnels.

ÇA PEUT ARRIVER!

COMMENT UNE PERSONNE SOURDE PEUT ELLE ÊTRE PRÉVENUE?



faits divers

Incendie dans un hôtel à Tignes, en Savoie, 140 personnes évacuées

Un feu s'est déclaré peu avant 7 heures, mardi 23 décembre, dans la cuisine de Langley Hôtel Tignes 2100, rue de la Poste à Tignes. Une friteuse serait à l'origine de l'incident.

Avant l'arrivée des secours, cent-quarante personnes ont été évacuées, dont vingt-cinq employés. Trente-cinq sapeurs pompiers sont intervenus et sont parvenus à contenir le feu dans la cuisine puis à l'éteindre. L'accident n'a fait aucun blessé.



faits divers

Un hôtel évacué après un déclenchement d'incendie à Moûtiers, en Savoie

46 personnes ont dû quitter leur hôtel en urgence, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 décembre. Un incendie venait de se déclarer dans la lingerie de l'établissement situé en plein centre de Moûtiers.

© Anne Hédiard - France 3 Alpes

L'alarme incendie s'est déclenchée vers 3 heures du matin à l'Auberge de Savoie, Square de la Liberté. Dans la foulée, l'hôtel a été vidé de ses occupants. 46 personnes ont dû quitter les lieux et ont trouvé refuge dans un gymnase de Moûtiers où ils ont trouvé lits pliants et couvertures laissés là en cas d'un nouvel épisode de neige avec naufragés de la route.

Pendant ce temps-là, 30 pompiers de Savoie luttait contre l'incendie parti de la laverie. Selon les gendarmes, le dysfonctionnement d'un sèche-linge serait à l'origine du sinistre qui aurait pris de l'ampleur après propagation du feu à une pаниère. Vers 5 heures du matin, les vacanciers ont pu regagner leurs chambres.



En Seine-et-Marne, l'hôtel Ibis budget de Pontault-Combault, situé le long de la D 604 (ex-nationale 4), près du centre commercial Leclerc, a été ravagé par le feu dans la nuit de mardi 14 à mercredi 15 octobre.

Il s'est déclaré vers 2 h 55 et une cinquantaine de soldats du feu, provenant de plusieurs casernes, sont intervenus avec plusieurs lances jusqu'en début de matinée. Une ronde de surveillance était encore assurée l'après-midi, pour éviter toute reprise du feu.

96 évacuations

Au cours de leur intervention, les pompiers ont dû faire évacuer 95 personnes ! Plusieurs échelles ont été nécessaires pour faire sortir certains clients coincés dans leurs chambres. *” Heureusement, les portes coupe-feu ont bien joué leur rôle pour empêcher la propagation des flammes et des fumées ”*, commente le capitaine Nicolas Mathieu, chef de centre de la caserne de Pontault-Combault. Cela a permis d'éviter un bilan plus lourd “.

Bilan

Le bilan fait état d'un homme légèrement blessé au cours de l'évacuation.

Les sinistrés ont été relogés dans les autres hôtels Ibis du secteur.

L'exploitation de l'hôtel, dont toute la partie centrale a brûlé, est suspendue.

Selon les premiers éléments à la disposition de la police, le sinistre aurait pris dans la cuisine, en l'absence de témoins. Il serait a priori accidentel. L'enquête est en cours.

A.G.B.



Contact :

ACCESSENS SARL : 3bis rue Jules Vallès

75011 Paris

Tel : 01 44 93 82 06

Fax : 09 56 65 65 94

Email : info@accesssens.fr

Site Internet : www.accesssens.com



Membre l'association française des professionnels pour
l'accessibilité des personnes handicapées www.afpaph.fr